



*Le moulin de Rouillon,  
entre Cosson et Beuvron.*

©PH.C

AUX MONTILS

# Rouillon, au fil de l'eau

À l'ouest du Loir-et-Cher, là où le Cosson et le Beuvron se rejoignent avant de glisser vers la Loire quand la roche de tuf signale la proche Touraine, apparaît dans l'un des derniers méandres surplombés par le château des Montils une bâtisse remarquable : le moulin de Rouillon. PHILIPPE CLAIRE

**D**éjà, au XII<sup>e</sup> siècle, ce périmètre géographique comptait plusieurs ouvrages hydrographiques : du Bois, de Rouillon et de l'Hermitage, même si les toponymies évoluèrent au gré des époques. Ces différentes constructions, indiquées sur la carte des Cassini aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, furent probablement édifiées par les moines de l'abbaye de Saint-Laumer arrivés dans le Blaisois vers 924, et auxquels des terres furent octroyées.

## Important et stratégique

Rouillon est le plus ancien et le plus important, tant dans l'histoire locale que nationale, grâce à son rôle et à ses capacités de production. En effet, dès le XV<sup>e</sup> siècle il possédait deux meules entraînées chacune par une roue, l'une pour la farine et l'autre à foulon. D'ailleurs, les archives mentionnent une permission accordée par la reine Claude, épouse de François I<sup>er</sup> : « *De muer et travestir une roue à mouler draps, dépendante du Moulin de Rouillon, près Les Montils, en une roue à moudre grains.* » De fait, les murs furent rehaussés, la démarcation entre les deux types de pierres

utilisées pour l'élévation est encore visible. Ensuite, vers 1480, il appartient à Raymond de Moulins, archidiacre de Blois, puis, au XVI<sup>e</sup>, à la famille de Moulins-Rochefort. Une personnalité quelque peu oubliée en France, Jacques-Donatien Le Ray de Chaumont, propriétaire en 1780, le fit mettre à *blanc* dans le but de produire une quantité considérable de farine à des fins révolutionnaires (*voir encadré*). De nombreux meuniers se succédèrent jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

## Patrimoine en héritage

Lorsque les pas du promeneur le conduisent au cœur de l'actuelle

## Le père de la révolution américaine

*Jacques-Donatien Le Ray de Chaumont (1725-1803), l'un des propriétaires du moulin du Rouillon, fut un personnage d'une importance qui n'a d'égale que l'indifférence de la France à son égard, encore aujourd'hui. Il suffit pour s'en convaincre d'observer l'état d'abandon de sa tombe sise à Chaumont-sur-Loire, dont il acheta le château en 1750. Il est nécessaire de remonter à la révolution américaine pour en saisir la raison. Le Ray était gouverneur des Invalides à Paris et grand-maitre des Eaux et Forêts de Blois auprès de Louis XVI, situation privilégiée pour commercer. En 1776, Benjamin Franklin fut envoyé à Paris dans le but de solliciter l'aide de la France. Le diplomate développa rapidement des liens étroits avec Le Ray et séjourna à plusieurs occasions dans son château. En raison de leur amitié, Le Ray obtint du Roi le soutien de la cause américaine avec de l'argent et des forces armées. Le Rouillon servit d'ailleurs un temps à produire des farines en quantité suffisante pour appuyer la cause de la guerre d'Indépendance.*

DR



# Rouillon, au fil de l'eau

AUX MONTILS

propriété de 9 ha, dont deux sont le domaine de l'eau, il pénètre l'émerveillement depuis longtemps suscité par ces contrées : « *Le château des Montils, dit l'abbé d'Expilly<sup>1</sup>, n'étoit pas d'une grande étendue ; mais la situation en étoit fort belle. Il étoit élevé sur le penchant d'une colline qui fait face au midi, au pied de laquelle coule la rivière du Beuvron qui arrose des prairies fort agréables.* » C'est du reste la beauté du site qui décida l'aïeul du présent possesseur à l'acquérir en 1966. Depuis 2005, Christine et Édouard de Bondy orchestrent conjointement le maintien mémoriel de l'endroit et la conservation des bâtiments au quotidien d'une main de maître(s). Néanmoins, si à ce jour le Rouillon a pu garder son utilité et sa

physionomie centenaires, ce ne fut pas un long fleuve tranquille ...

## Laissez-passer !

En 2000, la notion de « continuité<sup>2</sup> » des rivières a été introduite par la Directive-cadre européenne sur l'eau. Les représentants officiels du secteur annoncèrent subséquemment l'arasement du barrage localisé en amont du Rouillon, car « *il gênait la migration des poissons<sup>3</sup>* ». Sur le respect du droit d'eau inaliénable, les autorités compétentes répondirent : « *Rouillon n'est qu'un moulin d'agrément sans activité économique et il n'a donc pas besoin d'avoir de l'eau...* » Il n'en fallut pas davantage pour provoquer un choc hydroélectrique à Édouard de Bondy ! À l'aide d'entreprises du coin, la turbine



Un véritable émerveillement pour le promeneur



montée en 1936 – en remplacement de l'une des roues - fut remise en état et l'on substitua une génératrice asynchrone au vieil alternateur. Ainsi, le vaillant moulin produit de nouveau du courant depuis 2009 ! « *Nous avons installé, à la place de la seconde roue anciennement située à l'extérieur*



Christine et Édouard de Bondy, actuels propriétaires du moulin de Rouillon.



Le moulin au début du siècle dernier, carte postale ancienne.

DR

de l'ouvrage, une passe à poissons en mars 2011 à mon initiative – sans demande de la part de la DDE –, raconte Édouard de Bondy. Cette dernière n'a d'ailleurs pas voulu la reconnaître, car non-conforme et incommode à la faune ichtyologique ! La chose a été forcément notée lorsque j'ai envoyé un film à l'ONEMA<sup>1</sup>, montrant les poissons nageant dans les chutes à la vitesse de l'éclair et sortant de la passe avant de pénétrer dans le bief... tout à fait tranquillement ! La production annuelle de ma petite centrale vendue à EDF est en moyenne de 150 000 kWh, mais peut atteindre 200 000 kWh en cas

de pluviométrie soutenue pendant l'été. Ces dernières années, qui étaient très sèches, elle n'a pas dépassé 120 000 à 130 000 kWh... »

1. Jean-Joseph Expilly (1719 – 1793) fut un ecclésiastique français, auteurs de plusieurs ouvrages historiques et géographiques.
2. L'on parle aussi de « continuité écologique ». Lire l'article de Philippe Claire dans *Le Journal de la Sologne* n° 190, p. 48.
3. L'article L214-17 du code de l'environnement demande « d'assurer la protection des poissons migrateurs vivant alternativement en eau douce et en eau salée ».
4. Office national de l'eau et des milieux aquatiques devenu en 2016 l'une des directions de l'Agence française pour la biodiversité (AFB), rebaptisé en 2020 l'Office français de la biodiversité.

## Bon à savoir+

*L'hydroélectricité est la première source d'électricité renouvelable en France et la deuxième source d'électricité française, elle couvre environ 10 % de l'électricité consommée. Le parc hydraulique français comprend plus de 2 500 installations, dont plus de 90 % sont des centrales au fil de l'eau.*

### ALLER PLUS LOIN

ASME – Association de Sauvegarde des moulins à eau de Loir-et-Cher et des départements limitrophes.  
 • <http://www.moulinsaeau-41.org/>  
 • <https://www.france-hydro-electricite.fr/>  
 Abbé Pierre Boureille, Histoire des Montils, première parution en 1912.

# 1480

le moulin de Rouillon appartient à l'archidiacre de Blois

# 1780

revient à Jacques-Donatien Le Ray de Chaumont

# 2005

repris en main par Christine et Édouard de Bondy



©Ph.C